

- Que signifie le terme « bilatéraux » ?

---

---

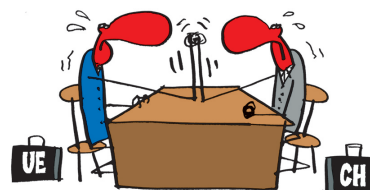
- Pourquoi ces deux personnages sont-ils tout rouges ? Décris ce dessin en détail et dis ce qu'il signifie.

---

---

---

---



- Pourquoi utilise-t-on le pluriel pour parler des accords bilatéraux ?

---

---

---

- D'après le score des votations du 21 mai 2000 concernant les accords bilatéraux I, peut-on dire que le peuple suisse a largement plébiscité ces accords ?

---

- Grâce aux accords bilatéraux I et II, certaines démarches sont facilitées dans les relations Suisse–Union européenne. Dis grâce à quel accord bilatéral les situations évoquées plus bas sont possibles :

- Plusieurs compagnies européennes ont travaillé sur le projet du m2 (métro Ouchy–Epalinges) à Lausanne.

---

- Swiss et Flybaboo, deux compagnies aériennes suisses, sont soumises aux mêmes règles que Air France et Lufthansa, deux compagnies française et allemande.

---

- Dans les magasins de jouets en Suisse, les articles provenant de l'UE sont estampillés de la marque « CE » ; ils sont, grâce à cela, mis en vente sans contrôle préalable au niveau suisse.

---

***L'UE et la Suisse (suite)***

- Si j’obtiens un CFC de menuisier à Lausanne, je peux aller travailler à Lyon. Je peux même y installer mon atelier.

---

- Le prix du chocolat Cailler en Belgique est comparable au prix du chocolat Léonidas, marque de pralines belge.

---

- La Suisse collabore avec l’UE lorsqu’un ressortissant d’un Etat de l’UE tente de dissimuler une fraude fiscale par le biais d’une banque suisse. Mais le secret bancaire est préservé...

---

- Lorsqu’on passe par le tunnel du Grand-Saint-Bernard pour se rendre de Suisse en Italie, il est très rare de se faire arrêter pour un contrôle douanier.

---

---

- Un requérant d’asile demandant de pouvoir s’établir en Suisse ou en Allemagne figurera sur la même liste, consultable par la Suisse et par tous les pays de l’UE.

---

---

- Quel lien privilégié l’Université de Lausanne a-t-elle avec l’Union européenne ?

---

---

---

---